

doc
CA1
EA511
92028
FRE

63302519(F)

VISITE AU CANADA

DE

M. FEDERICO MAYOR

DIRECTEUR GÉNÉRAL

DE

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR

L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

SEPTEMBRE 1992

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

Canada

9. Les Chaires UNESCO

10. Programme international sur le développement de la communication (PIDC)

11. Conférence générale du Conseil international des musées (ICOM 1992) (Québec, 19-26 septembre 1992)

12. Les réformes au Conseil exécutif de l'UNESCO

13. Commission mondiale sur la culture et le développement

14. Les frais d'appui ("Support Costs")

Form 875 G (S)
PROCÉDÉ *Piasse*® PROCESS
MONTREAL - TORONTO

DRAFT/ÉBAUCHE N° 5
92/08/28 10:58

COORDINATION:
Ms. Deborah Shnay
Coordonnateur de la visite

VISITE AU CANADA
DE
SON EXCELLENCE
M. FEDERICO MAYOR
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
SEPTEMBRE 1992

Programme préparé par le Bureau du Protocole,
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada

Son Excellence M. Federico Mayor
Directeur général de l'UNESCO

Suite officielle

M. Horst Gödicke
Chef, section Europe et Amérique du Nord

M^{me} Breda Pavlic
Représentante de l'UNESCO au Canada

Suite canadienne

M^{me} Pierrette Lucas (à confirmer)
Chef du Protocole

M^{me} Marie Bernard-Meunier
Ambassadrice et déléguée permanente du Canada auprès de l'UNESCO

Bureau du Protocole

M^{me} Deborah Shnay
Coordonnateur de la visite (Canada)

Le samedi 19 septembre

MONTREAL

- 13 h 20 - Arrivée au Canada à bord
du vol Air Canada 871
l'Aéroport international de Montréal (Mirabel)
- Comité d'accueil:
- M^{me} Viviane Launay
Secrétaire-générale de la Commission canadienne pour
l'UNESCO
- M^{me} Breda Pavlic
Représentante de l'UNESCO au Canada
- M. Yves Bélanger
Chef du Protocole du Québec
- M^{me} Marie Bernard-Meunier
Ambassadeur et délégué permanent du Canada auprès
de l'UNESCO
- M. Jean A. René
Directeur des Organisations internationales
- M. Michel Bergeron
Conseiller à la direction des Organisations
internationales
- 13 h 40 - Entrevue avec M. Antoine Char
- ** h ** - Départ pour Québec à bord
d'un avion du gouvernement du Québec
L'aéroport international de Montréal (Dorval)
- ** h ** - Arrivée à Québec
Service aérien du Gouvernement du Québec
Sainte-Foy
- ** h ** - Départ pour l'hôtel le Château Frontenac
- ** h ** - Arrivée à l'hôtel le Château Frontenac
1, rue des Carrières

Le samedi 19 septembre



Le dimanche 20 septembre

QUÉBEC

Programme préparé par le gouvernement du Québec

Le lundi 21 septembre

QUÉBEC

Programme préparé par le gouvernement du Québec



Le mardi 22 septembre

MONTREAL

- 8 h 30 - Départ pour Ottawa par la route
L'hôtel Hilton Bonaventure International
1, Place Bonaventure

OTTAWA

- 10 h 45 - Arrivée à l'hôtel Westin
11, promenade Colonel By
- 11 h 25 - Départ pour l'Édifice Lester B. Pearson
- 11 h 30 - Entretien avec (à confirmer)
L'honorable Monique Landry,
Ministre des Relations extérieures et du
Développement international
(lieu à confirmer)
- 12 h 00 - Déjeuner offert par (à confirmer)
L'honorable Monique Landry,
Ministre des Relations extérieures et du
Développement international
9^e étage
L'Édifice Lester B. Pearson
125, promenade Sussex
- 13 h 45 - Départ pour l'hôtel Westin

- Programme privé
- 14 h 25 - Départ pour l'Édifice Lester B. Pearson
- 14 h 30 - Table ronde en compagnie de
hauts fonctionnaires
Salle de conférence
L'Édifice Lester B. Pearson (lieu à confirmer)
125, promenade Sussex
- 16 h 00 - Retour à l'hôtel Westin
11, promenade Colonel By

Le mardi 22 septembre

- 16 h 30 - Entretien avec (à confirmer)
L'honorable Gilles Loiselle
Président du conseil du trésor et ministre d'état (finance)
(lieu à confirmer)
- 17 h 00 - Départ pour l'hôtel Westin
- Programme privé
-

Le mercredi 23 septembre

OTTAWA

- 10 h 20 - Départ pour
- 11 h 00 - Retour à l'hôtel Westin
11, promenade Colonel By
- Programme privé
- 11 h 30 - Départ pour
- 11 h 40 - Entretien avec (à confirmer)
- Centre de Recherches pour le Développement
international
(lieu à confirmer)
- 12 h 45 - Déjeuner offert par (à confirmer)
pour
- 13 h 00 Centre de Recherches pour le Développement
international
(lieu à confirmer)
- 14 h 30 - Départ pour
- 15 h 00 - Entretien avec (à confirmer)
M. Marcel Massé,
Président de l'Agence canadienne de Développement
international
(lieu à confirmer)
- 15 h 55 - Départ pour la Colline parlementaire
- 16 h 00 - Entretien avec (à confirmer)
L'honorable John A. Fraser,
Président de la Chambre des communes
Pièce 222-N
Édifice du Centre
La Colline parlementaire
- 16 h 30 - Retour à l'hôtel Westin
11, promenade Colonel By

Le mercredi 23 septembre

- 17 h 15 - Départ pour (lieu à confirmer)
- 17 h 30 - Réception offerte par
M^{me} Viviane Launay,
Secrétaire-générale de la Commission canadienne pour
l'UNESCO
(lieu à confirmer)
- 18 h 30 - Retour à l'hôtel Westin
11, promenade Colonel By
- Programme privé
-

Le jeudi 24 septembre

OTTAWA

- 09 h 30 - Départ pour 99, rue Metcalfe
- 09 h 35 - Rencontre avec
le personnel de la Commission canadienne pour
l'UNESCO
99, rue Metcalfe
- 10 h 45 - Départ pour l'aéroport
- 11 h 45 - Départ pour Toronto
à bord du vol
- (à
confirmer) - Arrivée à Toronto
Aéroport international Lester B. Pearson
- (à
confirmer) - Départ du Canada
à bord du vol



Numéros de téléphone

OTTAWA (Indicatif régional 613)

Bureau du Premier ministre	992-4211
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada	
Bureau du secrétaire d'État	
aux Affaires extérieures	992-1851
Bureau du ministre du Commerce extérieur	992-7332
Bureau du Protocole	996-9875
M ^{me} Deborah Shnay (cellulaire)	762-0226
L'hôtel Westin	560-7000
La Commission canadienne pour l'UNESCO	598-4325
Gendarmerie royale du Canada	
Sécurité des dignitaires	993-8844
Centre de contrôle (24 heures)	952-4200
Base des Forces canadiennes Ottawa (Uplands)	
Protocole	998-3001
Opérations	998-3541
Chambre des communes	
Renseignements	992-4793
Protocole	992-8802
Santé et Bien-être social Canada	
& Urgence (24 heures)	957-7711
Environnement Canada (Météo)	998-3440
Appels téléphoniques outre-mer à Paris	
Heure d'Ottawa +6 heures	011-33-1-numéro

Form 675 G (S)
PROCÉS *Plassard*® - PROCESS
MONTREAL - TORONTO

PROJET

LISTE D'INVITÉS ET D'INVITÉES AU DÉJEUNER
OFFERT PAR L'HONORABLE MONIQUE LANDRY,
MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES
ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL,
EN L'HONNEUR DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNESCO,
MONSIEUR FEDERICO MAYOR

Le mardi 22 septembre 1992, à 12:00
Édifice Lester B. Pearson, neuvième étage

1. L'honorable Perrin Beatty
Ministre
Ministère des Communications du Canada
Immeuble Journal Nord
300, rue Slater
Ottawa K1A 0C8 (613) 990-6886

2. Monsieur Michael Binder
Sous-ministre par intérim
Ministère des Communications du Canada
Immeuble Journal Nord
300, rue Slater
Ottawa K1A 0C8 (613) 996-4052

3. L'honorable Gerry Weiner
Ministre
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
Édifice Jules-Léger
Terrasses de la Chaudière
15, rue Eddy
Hull K1A 0M5 (819) 997-9904
(Margo Lavoie, adjointe à l'agenda)

4. L'honorable Gilles Loiselle
Président
Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
140, rue O'Connor
Ottawa K1A 0R5 (613) 957-2666

5. Madame Paule Leduc
Directrice
Conseil des Arts du Canada
99, rue Metcalfe, C.P. 1047
Ottawa K1P 5V8 (613) 598-4365

6. Monsieur Pierre O. Perron
Président
Conseil national de recherches du Canada
Édifrice M58
Chemin de Montréal
Ottawa K1A 0R6 (613) 993-2024

7. Monsieur Jean-Pierre Wallot
Archiviste national
Archives nationales du Canada
395, rue Wellington
Ottawa K1A 0N3 (613) 992-2473

8. Madame Marianne Scott
Directrice générale
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa K1A 0N4 (613) 996-1623

9. Monsieur Max Yalden
Président
Commission canadienne des droits de la personne
320, rue Queen
Place de Ville, Tour "A"
Ottawa K1A 1E1 (613) 943-9144

10. Monsieur Ed Broadbent
Directeur
Centre international des droits de la personne
et du développement démocratique
63, rue de Brésoles
Montréal (Québec) H2Y 1V7 (514) 283-6073

11. Madame Rosanne Runte
Principal
Glendon Lollege
c/o Canadian Commission for UNESCO
99, Metcalfe, P.B. 1047
Ottawa K1P 5V8 (613) 598-4325

12. Monsieur Gaétan Lavertu
Sous-ministre adjoint
Affaires politiques et
de la sécurité internationale
Ministère des Affaires extérieures
et du Commerce extérieur du Canada
Immeuble Lester B. Pearson
125, promenade Sussex
Ottawa K1A 0G2 (613) 993-4275

13. Madame Viviane F. Launay
Secrétaire générale
Commission canadienne pour l'UNESCO
99, rue Metcalfe, C.P. 1047
Ottawa K1P 5V8 (613) 598-4325

14. Madame Marie Bernard-Meunier
Ambassadrice et Déléguée permanente du Canada
auprès de l'UNESCO
a/s Commission canadienne pour l'UNESCO
99, rue Metcalfe, C.P. 1047
Ottawa K1P 5V8 (613) 598-4325

15. Madame Breda Pavlic
Représentante de l'UNESCO au Canada
Directrice du Bureau de liaison de l'UNESCO (Québec)
56, rue St-Pierre, Bureau 500
Québec (Québec)
G1K 4A1 (418) 692-3333
16. Monsieur Horst Gödicke
Chef, section Europe et Amérique du Nord
Secrétariat de l'UNESCO
a/s Commission canadienne pour l'UNESCO
99, rue Metcalfe, C.P. 1047
Ottawa K1P 5V8 (613) 598-4325
17. Monsieur Gilles Déry
Chef de cabinet
Ministre des Relations extérieures
et du Développement international
Place du Centre
200, promenade du Portage
Hull K1A 0G2 (819) 953-3161

CURRICULUM VITAE

MAYOR Federico

Né à Barcelone (Espagne), le 27 janvier 1934

Nationalité espagnole

Marié, père de trois enfants

FORMATION UNIVERSITAIRE ET PRINCIPALES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

- 1956 License de pharmacie (avec félicitations du jury),
Universidad Complutense de Madrid
- 1958 Doctorat en pharmacie (avec félicitations du jury),
Universidad Complutense de Madrid
- 1963-1973 Titulaire de la chaire de biochimie de la Faculté de
pharmacie de l'Université de Grenade
- 1966-1967 Professeur invité au laboratoire du Professeur H.A.
Krebs, Département de biochimie de l'Université
d'Oxford (Royaume-Uni). Nommé "Senior Fellow" du
Trinity College
- 1967-1968 Directeur du Département inter-facultés de pharmacie
de l'Université de Grenade
- 1968-1972 Recteur de l'Université de Grenade (à partir de
1972, recteur honoraire)
- 1973 Titulaire de la chaire de biochimie de la Faculté
des sciences de l'Université autonome de Madrid
- 1974-1978 Directeur du Centre de biologie moléculaire "Severo
Ochoa" du Conseil supérieur de la recherche
scientifique, Université autonome de Madrid
- 1974-1975 Sous-secrétaire du Ministère de l'éducation et des
sciences (Espagne)

- 1974-1978 Président de la Commission consultative de la recherche scientifique et technique de la Présidence du gouvernement espagnol
- 1975-1981 Membre du Comité consultatif du Centre européen pour l'enseignement supérieur (CEPES) de l'UNESCO à Bucarest (Roumanie)
- 1976-1977 Membre du Comité consultatif de l'UNESCO sur la Recherche scientifique et les besoins humains (Moscou, 1976; Paris, 1977)
- 1976-1978 Membre de la Société royale pour l'éducation spéciale (Espagne)
- 1977-1978 Député au Parlement espagnol. Président de la Commission de l'éducation et des sciences de la Chambre des députés
- 1977-1978 Conseiller du Premier ministre espagnol
- 1978-1981 Directeur général adjoint de l'UNESCO
- 1980-1981 Représentant du Directeur général de l'UNESCO au Conseil de l'Université des Nations Unies, Tokyo (Japon)
- 1981-1982 Ministre de l'éducation et des sciences
- 1982- Vice-Président du Comité scientifique de la Fondation Ramón Areces (Espagne)
- 1983-1987 Directeur de l'Institut des sciences de l'homme (Madrid)
- 1983-1987 Président scientifique du Centre de biologie moléculaire "Severo Ochoa"
- 1987 Député espagnol au Parlement européen à Strasbourg
- 1987- Directeur général de l'UNESCO (novembre)

MEMBRE DES ACADEMIES ET DES ASSOCIATIONS SUIVANTES

Société espagnole de biochimie (1964-) (Président de 1970 à 1974)

Société française de chimie biologique (1965-)

American Chemical Society (1965-)

American Association for the Advancement of Science (1965-)

The Biochemical Society (Royaume-Uni) (1966-)

Académie royale espagnole de pharmacie (1975-)

Organisation internationale de recherche sur le cerveau (IBRO) (1980-)

Club de Rome (1981-)

Académie européenne des arts, des sciences et des lettres (Membre fondateur) (1981-)

Comité directeur de l'Interaction Council (1983-)

Académie française de pharmacie

Organisation internationale de recherche sur la cellule (ICRO) (1984-)

Académie mondiale de l'art et de la science (1985-)

Signataire de la Déclaration de Séville sur la violence (1986)

Forum de l'Issik Kul (Frounzé, R.S.S. du Kirghizistan, Union soviétique) (Membre fondateur) (1986-)

Ateneo Veneto (Italie) (1990-)

Royal Society of Chemistry (Royaume-Uni) (1991-)

Académie royale des beaux-arts de San Fernando (Espagne) (1991-)

Académie philippine de la langue (1991-)

ACTIVITES SCIENTIFIQUES ET DE RECHERCHE

Thèse de doctorat sous la direction du Professeur Angel Santos Ruiz. Participation au premier cours sur l'enzymologie dirigé par le Professeur Alberto Sols (1957). Professeur invité au laboratoire du Professeur Hans A. Krebs, Prix Nobel, à Oxford (Royaume-Uni) (1966-1967)

Direction et supervision de plus de quarante thèses de doctorat. Au nombre des anciens étudiants de M. Federico Mayor figurent une douzaine au moins de titulaires de chaires de biochimie.

Direction et initiative de nombreux projets de recherche.

Publication de plus de quatre-vingts articles scientifiques dans des revues spécialisées et de nombreux ouvrages de vulgarisation, portant essentiellement sur le métabolisme cérébral, la biologie périnatale et la pathologie moléculaire du nouveau-né, les enzymopathies et la pathologie des récepteurs.

Elaboration et mise en oeuvre, tout d'abord en tant qu'activité pilote, puis à l'échelon national, du Plan national de prévention des déficiences chez l'enfant (1967) aux fins de la détection précoce des troubles du métabolisme.

Fondation, avec les professeurs Antonio García Bellido, David Vázquez et Eladio Viñuela, du Centre de biologie moléculaire "Severo Ochoa" du Conseil supérieur de la recherche scientifique de l'Université autonome de Madrid.

Directeur (1974-1978) et Président scientifique (1983-1987) du Centre de biologie moléculaire.

TRAVAUX DE RECHERCHE (sélection de quatorze communications)

- "Effect of glucose, galactose, and different nitrogen-sources on the activity of yeast glutamate dehydrogenase (NAD and NADP-linked) from normal strain and impaired respiration mutant". I. Núñez de Castro, M. Ugarte, A. Cano & F. Mayor. Eur. J. Biochem. 16 (1970).

- "Effect of muscular exercise and glycogen depletion on rat liver and kidney phosphoenolpyruvate carboxykinase". F. Sánchez-Medina, L. Sánchez-Urrutia, J. M. Medina & F. Mayor. FEBS Letters 19, (2), (1971).
- "Effects of nicotinic acid and related compounds on ketone body metabolism". D. H. Williamson, F. Mayor, D. Veloso & M.A. Page. Hans Huber Pub. Bern. Gey & Carlson, Dir. publ. (1971).
- "Effects of inhibitors of mitochondrial protein synthesis on the NADH and NADPH glutamate dehydrogenase in yeast". I. Núñez de Castro, J. M. Arias & F. Mayor. Cell. Biochem. 3, (2), (1974).
- "Stimulation of phosphoenolpyruvate carboxykinase (guanosine triphosphate activity by low concentrations of circulating glucose in perfused rat liver". F. Moreno, L. Sánchez-Urrutia, J. M. Medina, F. Sánchez-Medina & F. Mayor. Biochem. J. 150 (1975).
- "In vivo inhibition of rat liver phenylalaline hydroxylase by p-chlorophenylalaline. Experimental Model of Phenylketonuria". F. Valdivieso, C. Giménez & F. Mayor. Biochem. Med. 12, 72-78 (1975).
- "Brain Damage and Perinatal Biochemistry", dans "Reflections on Biochemistry" en l'honneur de Severo Ochoa. Dir. publ. A. Kornberg, B. L. Horecker, L. Cornudella & J. Oró. Oxford, Pergamon Press (1976).
- "Hydroxymethylglutaryl-CoA reductase (NADPH) activity in rat brain during development". M. C. Aragón, C. Giménez, F. Valdivieso & F. Mayor. J. of Neurochem. 30, 649-659 (1978).
- "Non-gluconeogenic fate of lactate during the early neonatal period in the rat" J. M. Medina, J. M. Cuezva & F. Mayor. FEBS Lett. 114, 132-134 (1980).
- "Neurosciences: an expanding field of biology and UNESCO's role in its development". F. Mayor. Trends in Neurosciences 3, 2 (1980).
- "Effect of postnatal anoxia on bilirubin levels in rat brain". F. Mayor, Jr., M. Pagés, J. Díez-Guerra, F. Valdivieso & F. Mayor. Pediatric Research 19, 231-236 (1985).
- "Effect of biliburin on the membrane potential of rat brain synaptosomes". F. Mayor, Jr., J. Díez-Guerra, F. Valdivieso & F. Mayor. J. Neurochem. 47, 363-369 (1986).

- "Receptorpatías". C. Giménez y F. Mayor. Investigación y Ciencia. Mars 1987.
- "Interaction of bilirubin with the synaptosomal plasma membrane". J. Vázquez, M. García-Calvo, F. Valdivieso, F. Mayor & F. Mayor, Jr. J. Biol. Chem. 263, 1255-1265 (1988).
- Auteur de l'essai "Mañana siempre es tarde" (1987) Ediciones Espasa Calpe, Madrid, 1987. Círculo de lectores, 1988.
- Traduction de l'ouvrage de Strohecker et Henning "Vitamin Assay", Editorial Paz Montalvo, 1967.
- Directeur de publication des ouvrages suivants:
 - . Scientific Research and Social Goals - Towards a New Development Model (Pergamon Press, 1982)
 - . La lucha contra la enfermedad (Ediciones Lilly, Madrid, 1986)
- Co-directeur de publication des ouvrages suivants:
 - . "The Urea Cycle", en collaboration avec S. Grisolia et R. Baguena (Editions John Wiley & Sons, 1977)
 - . "Oncogenes y Patología Molecular", en collaboration avec Severo Ochoa et M. Barbacid (Editions CEURA, Madrid, 1987)

DISTINCTIONS

Docteur honoris causa de différentes universités

Nombreuses distinctions honorifiques

LANGUES

Langues maternelles: espagnol et catalan

Maîtrise orale et écrite de l'anglais et du français

Isabelle Marquis
Direction des affaires
des Nations Unies et
du Commonwealth
992-4831

NONCLASSIFIE

23 avril 1992

IMU-1390

Memorandum pour:

La ministre des Relations extérieures et du Développement
international


c.c.: Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures
Ministre du Commerce extérieur

SUJET:

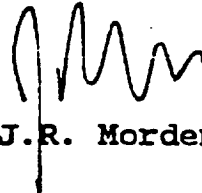
Le Directeur général de l'Organisation de Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), M. Federico Mayor, prévoit venir au Québec en septembre 1992. Il serait opportun qu'il soit invité à se rendre à Ottawa par la même occasion.

RECOMMANDATION:

Nous recommandons que vous invitiez officiellement le Directeur général au Canada. A cet effet, vous trouverez ci-joint pour votre signature un projet de lettre adressée au Directeur général, si vous êtes d'accord.



Jeremy K.B. Kinsman
Sous-ministre adjoint
Affaires politiques et de
la sécurité internationale



J.R. Morden

M0817

CONTEXTE:

Le Directeur général de l'UNESCO, M. Federico Mayor, se rendra au Canada en septembre prochain. Il a été invité à participer à deux rencontres de niveau international, soit le XIIème Congrès quadriennal du Conseil international des archives, qui aura lieu à Montréal du 6 au 11 septembre et la XVIème Conférence générale du Conseil international des musées (ICOM), qui se tiendra à Québec du 19 au 26 septembre.

Le Directeur général a donné son accord de principe aux deux invitations, se réservant la possibilité de se désister selon son emploi du temps. Il présidera cependant la séance inaugurale de la Conférence générale du Conseil international des musées, à Québec, le 19 septembre. A cette occasion, il prononcera un discours devant le corps diplomatique en poste au Canada et les représentants de plusieurs secteurs d'activité du Québec.

Le ministre de Affaires internationales du Québec, M. John Ciaccia, a invité officiellement le Directeur général à rencontrer des membres du gouvernement québécois. Avec notre accord, cette lettre (que vous trouverez en Annexe A) a été transmise au Directeur général par l'intermédiaire de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO.

Vous trouverez en Annexe B un projet de programme pour la visite au Canada du Directeur général, du 19 au 22 septembre prochain, soumis par la Représentante de l'UNESCO au Canada, Madame Breda Pavlic. Vous constaterez que le Directeur général se rendra vraisemblablement à Ottawa le mardi 22 septembre. Il serait approprié que la ministre responsable du dossier de l'UNESCO adresse au Directeur général de l'organisation une invitation officielle au Canada.

Le Ministre
des Affaires Internationales

ANNEXE A

Québec, le 26 mars 1992

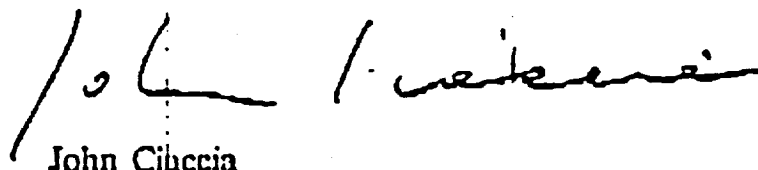
Monsieur Federico Mayor
Directeur général
UNESCO
7, place de Fontenoy
75700 Paris
France

Monsieur le Directeur général,

Je me réjouis d'apprendre que vous prononcerez l'allocution d'ouverture lors de la Conférence générale du Conseil international des musées qui se déroulera à Québec, du 19 au 26 septembre prochain.

Nous considérons nos rapports avec l'UNESCO comme privilégiés étant donné qu'il y a maintenant près de trois ans nous inaugurons, à Québec, votre Bureau de liaison pour le Canada. Je désire donc profiter de cet événement pour vous inviter officiellement au Québec. J'espère avoir ainsi l'occasion de vous accueillir et de vous présenter notamment mes collègues responsables de l'Éducation, des Affaires culturelles et des Communications.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de ma très haute considération.



John Cihcia



Québec, le 10 décembre 1991

FAX: 47.34.85.57

A: M. Gallo Ponce, CAB
DE: Représentante de l'UNESCO au Canada
OBJET: Visite du Directeur général au Canada
Septembre 1992

Cher Monsieur Ponce,

Veillez trouver ci-dessous la première esquisse du programme du Directeur général pour sa visite au Canada du 19 au 22 septembre 1992:

Samedi, 19 septembre

16h45 Arrivée par avion à Québec
17h30 Inauguration officielle du Salon ICOM 1992
19h30 Cérémonie d'ouverture de l'ICOM et réception officielle du Gouvernement du Canada (Allocution du Directeur général: 5 minutes)

Dimanche, 20 septembre

Visite à la Réserve de la Biosphère de Charlevoix (qui accueillera la Deuxième conférence mondiale des Réserves de la Biosphère en septembre 1993) dont le député est M. Brian Mulroney, Premier Ministre du Canada

Déjeuner au Manoir Richelieu à La Malbaie

Après-midi et soirée: rencontres à Québec

Lundi, 21 septembre

matin: Visite au Bureau de l'UNESCO et au Secrétariat du Réseau des Villes du patrimoine mondial (en présence du Maire de Québec et des dignitaires du Gouvernement du Québec)

Rencontre avec le Premier Ministre du Québec

midi: Déjeuner offert par l'Institut canadien des Affaires internationales et ICOM 1992 (pour environ 500 personnes). Le Directeur général a accepté d'y faire une allocution (30-40 minutes) sur "La mi-temps de la Décennie mondiale du développement culturel" (voir la réponse du 7 juin 1990, CC/CH/ICOM/166 signée par M. Henri Lopes)

14h00 Départ pour Montréal

après-
midi: Visite au Maire de Montréal, M. Jean Doré

Inauguration de la Chaire UNESCO en Communication à l'Université de Montréal (sous réserve)

soir: Dîner-débat organisé par le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) pour environ 500 personnes du milieu des affaires, haut fonctionnaires des services publics, milieu universitaire (scientifique et culturel). Le Directeur général est libre de choisir le thème de son allocution (30 minutes)

22h00 Départ de Montréal pour Ottawa

Mardi, 22 septembre

Le Ministère des Affaires extérieures et la Commission canadienne pour l'UNESCO sont présentement à préparer un programme pour ce jour. J'ai rencontré à ce sujet, le 4 décembre courant, du Ministère des Affaires extérieures, messieurs John Noble, Directeur général, Organisations internationales et Phillip MacKinnon, Directeur, Affaires des Nations Unies, ainsi que la Secrétaire générale de la CCU, Mme Viviane Launay, et un programme détaillé sera proposé d'ici les deux prochaines semaines.

Grosso modo, nous avons prévu: une rencontre avec le Premier Ministre du Canada, avec le Ministre de la Communication, le Président de l'ACDI, la Présidente du Conseil des Arts, le Conseil des Sciences, et un déjeuner avec Mme Landry, Ministre de la Coopération internationale

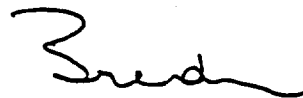
19h00 Départ d'Ottawa pour l'aéroport de Mirabel (Montréal)

21h40 Départ pour Londres par British Airways (arrivée à Londres le 23 septembre à 9h00; départ pour New Delhi par Air India à 12h15 pour arriver à 02h15 le 24 septembre)

D'après notre agence de voyages à Québec, ceci semble être la meilleure route pour arriver à New Delhi le 24 septembre au matin

Veillez noter également que le Congrès mondial sur l'éducation et la communication en environnement et en développement aura lieu à Toronto, Canada, du 17 au 21 octobre 1992. Les organisateurs de cet événement très important souhaitent vivement que le Directeur général assiste à l'inauguration du 17 octobre. C'est malheureux qu'il y ait un mois d'intervalle entre ICOM et ECO-ED, mais peut-être que le Directeur général pourrait y assister également.

En attendant vos réactions sur cette première ébauche de programme, je vous prie de croire, cher monsieur Ponce, à mes sentiments les meilleurs.



Breda Pavlic



HULL (QUEBEC)
K1A 0G4

le 1^{er} mai 1992

Monsieur Federico Mayor
Directeur général
Organisation des Nations Unies pour
l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
7, place de Fontenoy
75007 PARIS
France

Monsieur le Directeur général,

J'ai appris avec une grande joie que vous aviez accepté de prononcer l'allocution d'ouverture lors de la XVIème session de la Conférence générale du Conseil international des musées, qui se tiendra à Québec, du 19 au 26 septembre prochain.

Je me réjouis du fait qu'au cours des dernières années, le Canada s'est montré de plus en plus actif à l'UNESCO. Je désire donc profiter de cet événement pour vous inviter officiellement au Canada. J'espère avoir l'occasion de vous accueillir à Ottawa, dans le cadre de votre visite au Canada.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Monique Landry'.

MONIQUE LANDRY

Isabelle Marquis
Direction des affaires
des Nations Unies et
du Commonwealth
992-4831

NONCLASSIFIÉ

19 août 1992

IMU-1801

Mémoire pour:
La ministre des Relations extérieures et du Développement
international

c.c. Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures
Ministre du Commerce international

SUJET:

La suivante est pour vous tenir au courant des récents développements concernant la visite au Canada du Directeur général de l'UNESCO, Monsieur Federico Mayor, en septembre prochain.

Jeremy K. B. Kinsman
Sous-ministre adjoint
Affaires politiques et de
la sécurité internationale

J. R. Morden

CONTEXTE:

Le Directeur général de l'UNESCO, Monsieur Federico Mayor, sera en visite officielle au Canada en septembre prochain. Il a été invité à participer à deux rencontres de niveau international, soit le XIIème Congrès quadriennal du Conseil international des archives, qui aura lieu à Montréal du 6 au 11 septembre prochain et la XVIème session de la Conférence générale du Conseil international des musées (ICOM), qui se tiendra à Québec, du 19 au 26 septembre prochain.

Le Directeur général a donné son accord de principe aux deux invitations, se réservant la possibilité de se désister selon son emploi du temps. Il doit cependant présider la séance inaugurale de la XVIème Conférence générale du Conseil international des musées (ICOM 1992), à Québec, le 19 septembre. A cette occasion, il prononcera une allocution devant le corps diplomatique en poste au Canada et les représentants de plusieurs secteurs d'activité du Québec.

Le ministre des Affaires internationales du Québec, Monsieur John Ciaccia, a invité officiellement le Directeur général à rencontrer des membres du gouvernement québécois à l'occasion de sa visite. Cette lettre a été transmise au Directeur général, avec notre accord, par l'intermédiaire de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO. Le Directeur général a accepté l'invitation du ministre québécois et a chargé ses collaborateurs, en consultation avec la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO, d'arrêter les dates exactes de sa visite au Canada.

Suite à notre recommandation, vous avez vous-même adressé une invitation officielle au Directeur général afin qu'il se rende à Ottawa à l'occasion de sa visite au Québec. Vous serez par conséquent l'hôte officiel du Directeur général à l'occasion de sa visite à Ottawa. Les dates retenues pour la visite de Monsieur Mayor au Canada sont du 19 au 24 septembre 1992.

Vous trouverez en Annexe I le projet de programme pour la visite du Directeur général à Québec et à Montréal. Veuillez noter qu'il a été notamment prévu que le Directeur aura des entretiens avec le Premier ministre du Québec, Monsieur Robert Bourassa et quelques ministres du gouvernement québécois, de même qu'avec le Maire de Montréal, Monsieur Jean Doré.

Le Directeur général quittera Montréal le mardi 22 septembre au matin, pour un séjour de deux jours à Ottawa. Le ministère des Affaires extérieures et la Commission canadienne pour l'UNESCO sont chargés d'organiser la visite du Directeur général à Ottawa, en étroite collaboration avec Madame Breda Pavlic, Représentante de l'UNESCO au Canada.

Le programme préliminaire de la visite du Directeur général à Ottawa, dont vous trouverez copie en Annexe II, prévoit notamment une rencontre entre vous et Monsieur Mayor, suivie d'un déjeuner que vous offrirez pour souligner sa visite, de même qu'un entretien avec le président de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Monsieur Marcel Massé. Nous avons également pris contact avec le Bureau du Conseil privé, afin d'organiser un entretien entre le Premier ministre et le Directeur général.

COMMUNICATION:

Il faudra prévoir la rédaction d'un communiqué de presse, annonçant que le Directeur général sera en visite officielle à Ottawa.

DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE
CONGRES INTERNATIONAL DE L'UNESCO SUR L'ÉDUCATION
AUX DROITS DE L'HOMME ET A LA DÉMOCRATIE

MONTREAL, 8-11 MARS 1993

I. INTRODUCTION:

Le Congrès international de l'UNESCO sur l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie aura lieu à Montréal, du 8 au 11 mars 1993. Ce Congrès est organisé conjointement par l'UNESCO et le Centre des droits de l'homme des Nations Unies. Les conclusions du Congrès de l'UNESCO seront présentées à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, qui se tiendra à Vienne en juin 1993.

Le Congrès de l'UNESCO réunira une centaine d'experts en éducation aux droits de l'homme et à la démocratie, invités à titre personnel, et environ 200 observateurs issus des milieux gouvernementaux et non gouvernementaux du monde entier. Au Canada, c'est la Commission canadienne pour l'UNESCO qui est responsable de la coordination des préparatifs du Congrès de l'UNESCO.

II. HISTORIQUE:

Le Congrès international sur l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie s'inscrit dans la droite ligne des travaux entrepris par l'UNESCO en faveur de l'éducation aux droits de l'homme. Plus particulièrement, l'UNESCO a organisé à Vienne, du 12 au 16 septembre 1978, un Congrès international sur l'enseignement aux droits de l'homme, dans le but de souligner le 30ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par les Nations Unies.

L'UNESCO a également tenu un Congrès international sur l'enseignement, l'information et la documentation en matière de droits de l'homme, à Malte, du 31 août au 5 septembre 1987. Ce Congrès envisageait dans sa Recommandation 7.4 que soit convoquée une réunion dans ce domaine en 1994. Le Congrès sur l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie qui se tiendra à Montréal, en mars 1993, est par conséquent la continuation logique du travail réalisé par les congrès internationaux réunis par l'UNESCO à Vienne, en 1979 et à Malte, en 1987.

III. CONGRES INTERNATIONAL DE L'UNESCO SUR L'ÉDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME ET A LA DÉMOCRATIE

A. OBJECTIFS:

Le Congrès international de Montréal poursuivra notamment les objectifs suivants:

- revoir la problématique de l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie, ainsi que ses approches conceptuelles, ses pratiques et ses méthodes pédagogiques, en tenant compte de la nécessité d'adopter une approche concertée et systémique, dans le contexte des changements survenus dans l'environnement international depuis le Congrès de Malte, en 1987;
- proposer un plan mondial d'action pour l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie, dans le cadre d'une éventuelle Décennie mondiale;
- adopter une Déclaration sur l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie.

- produire des idées et des outils novateurs pour l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie; les participants seront d'ailleurs encouragés à partager leurs expériences et leur matériel pédagogique, écrit ou audio-visuel.

B. STRUCTURE DU CONGRES DE MONTRÉAL:

Le Congrès international de l'UNESCO réunira des experts invités à titre personnel par l'UNESCO. Le Congrès se déroulera selon le modèle suivant, soit une séance plénière d'ouverture, trois commissions, un groupe de travail et une séance de clôture.

La séance plénière d'ouverture comportera une discussion générale sur le lien entre les droits de l'homme et la démocratie et sur leur relation avec le développement, la diversité culturelle, la tolérance, etc.

La première commission se tiendra sous le thème de l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie sur le plan formel. Elle évoquera notamment les sujets de l'éducation aux niveaux pré-primaire, primaire, secondaire et supérieur, de la formation des enseignants et de la formation spécialisée pour certains groupes professionnels, tels la police, l'armée et les magistrats.

La seconde commission se déroulera sous le thème de l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie sur le plan informel et accordera une importance particulière au travail accompli auprès des jeunes par les animateurs de groupes de jeunesse, les formateurs en alphabétisation et les responsables de l'éducation des adultes.

La troisième commission traitera de l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie dans des contextes spécifiques et des situations difficiles, telles les guerres civiles et les conflits armés.

Un groupe de travail se réunira à la fin du Congrès, afin de rassembler les propositions qui émaneront des trois commissions au sujet de l'accès à l'information et à la documentation.

Un public plus large sera invité à participer à des tables rondes et à une exposition:

- Des tables rondes seront organisées chaque soir sur des thèmes différents:

- (a) Le rôle des organisations internationales gouvernementales et des organisations non gouvernementales
- (b) Les droits de l'homme, la démocratie et les médias
- (c) Les droits de l'homme dans l'environnement scolaire
- (d) Le processus d'apprentissage de la démocratie chez les jeunes
- (e) Les Clubs UNESCO: une école pour la démocratie
- (f) La démocratie et le développement
- (g) L'égalité entre les sexes et la démocratie

- Une exposition de matériel pédagogique écrit ou audiovisuel portant sur l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie sera montée sur les lieux du Congrès de l'UNESCO.

C. ORGANISATION DU CONGRES DE L'UNESCO AU CANADA

L'organisation du Congrès international de l'UNESCO au Canada en 1993 est possible grâce à un partenariat formé entre divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux canadiens, qui ont confirmé qu'ils apporteraient leur contribution à cet événement, soit en accordant une contribution financière, soit en offrant leur collaboration au niveau de la recherche et de la documentation. De plus, un consultant a été récemment engagé afin de mettre au point les détails techniques et logistiques de l'organisation du Congrès à Montréal.

Une première réunion de travail canadienne, présidée par la Commission canadienne pour l'UNESCO, a eu lieu le 4 mai dernier au Conseil des Arts dans le but de permettre aux organismes subventionnaires et aux organisations concernées dans le but de préciser leur rôle respectif quant à l'organisation du Congrès.

Les participants à cette réunion ont souligné que le Congrès de l'UNESCO s'inscrivait dans la perspective des initiatives canadiennes pour la promotion des droits de l'homme au plan international. Le Congrès sera également l'occasion de faire connaître les réalisations canadiennes dans ce domaine. Enfin, le Canada, en tant que pays hôte, sera en mesure de prendre une part active et d'influencer les débats. Un avant-projet de plan mondial d'action devrait être disponible en novembre prochain pour commentaires.

Quant aux prochaines étapes de préparation du Congrès, une consultation des organisations non gouvernementales canadiennes au sujet du Congrès international de l'UNESCO devrait avoir lieu en septembre prochain, dans le cadre de la grande consultation des organisations non gouvernementales organisée par le ministère des Affaires extérieures du Canada en prévision de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, qui se tiendra à Vienne, en juin 1993.

CONGRES INTERNATIONAL SUR L'ÉDUCATION
AUX DROITS DE L'HOMME ET A LA DEMOCRATIE
Montréal, 8-11 mars 1992

BUDGET PROVISOIRE

INTERVENANTS CANADIENS

**I - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES
PROMISES**

a - Gouvernement du Québec	50 000\$	
b - Multiculturalisme et Citoyenneté Canada et Secrétariat d'État	50 000\$	
c - Ministère de la Justice	10 000\$	
d - ACIDI	20 000\$	
SOUS-TOTAL		130 000\$

II - COMMANDITES PROMISES

a - Commission canadienne pour l'UNESCO	10 000\$	
b - Société du Centre de conférences internationales de Montréal	10 000\$	
c - Centre international des droits de la personne	25 000\$	
SOUS-TOTAL		45 000\$

**TOTAL DES SUBVENTIONS
ET COMMANDITES PROMISES** **175 000\$**

III - COMMANDITES ET SUBVENTIONS A CHERCHER

Interprétation simultanée	30 000\$	
Transport aérien	85 000\$	
SOUS-TOTAL		115 000\$

**TOTAL DES COMMANDITES ET SUBVENTIONS
A OBTENIR** **115 000\$**

BUDGET TOTAL **290 000\$**

(*) L'appui financier de l'UNESCO est de 60 000\$ US. Le détail des services à la charge se trouve à l'intérieur du document de travail intitulé "ÉTAT DES BESOINS", préparé par l'UNESCO.

CONGRES MONDIAL ÉCO-ÉD

Toronto, 17-21 octobre 1992

Le Congrès mondial sur l'éducation et la communication en environnement et en développement (Éco-Éd) se tiendra à Toronto du 17 au 21 octobre 1992. Ce Congrès offre à l'UNESCO l'occasion de mettre en application son discours interdisciplinaire. Parrainé par l'UNESCO, la Chambre de commerce internationale (CCI) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Éco-Éd a reçu l'appui financier de plusieurs organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de l'entreprise privée, d'Environnement Canada (500 000\$), de l'UNESCO (100 000\$) et de la Commission canadienne pour l'UNESCO par le biais du Programme d'assistance UNESCO/ACDI (72 000\$). Le budget total de cet événement devrait s'élever à 5 millions\$. Le Congrès est co-présidé par l'honorable John Fraser, président de la Chambre des Communes.

Ce Congrès réunira des spécialistes de l'environnement et du développement durable, des leaders mondiaux de la politique et des affaires et des responsables de différentes organisations de l'ONU, soit le PNUE et l'UNICEF, qu'il mettra en relation avec quelque 6 000 éducatrices et éducateurs, spécialistes des médias et des communications et représentants d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.

Éco-Éd entend faire reconnaître qu'il est essentiel pour la survie de la planète que la société soit plus consciente des problèmes environnementaux. Mais il faut surtout franchir une autre étape et passer de la prise de conscience à la connaissance qui permettra aux gouvernements, aux industriels et à l'ensemble de la population de prendre des décisions éclairées. Les conclusions de la Conférence de Rio serviront de point de départ aux discussions du Congrès mondial Éco-Éd.

Security / Sécurité NONCLASSIFIÉ
Accession / Référence
File / Dossier
Date 16 juillet 1992
Number / Numéro IMU-1698

To / À • MINE/François Carle
FROM / DE • IMU
REFERENCE
RÉFÉRENCE •
SUBJECT
SUJET • UNESCO, Etats-Unis, Royaume Uni: état de la situation actuelle


ENCLOSURES
ANNEXES

DISTRIBUTION

Royaume-Uni: Marie Bernard-Meunier, Ambassadrice du Canada auprès de l'UNESCO et présidente du Conseil exécutif de l'Organisation, s'est rendue à Londres, la semaine dernière, où elle a eu un entretien avec le ministre britannique chargé du dossier de l'UNESCO, Douglas Hogg. C'est le Foreign Office qui avait réclamé la tenue de cet entretien. Le ministre Hogg a confirmé que le royaume-Uni était en train d'élaborer un document de position sur la question de sa réinsertion dans les rangs de l'UNESCO. Des consultations sont en cours auprès des milieux britanniques concernés et auprès de certaines missions britanniques à l'étranger. Le Cabinet devra ensuite étudier la question en détail et en arriver à une décision collective. Madame Meunier a invité le gouvernement britannique à réintégrer l'UNESCO afin de faciliter le processus de réforme entrepris par l'Organisation.

Etats-Unis: le Secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires des organisations internationales, John Bolton, a convoqué un "panel" devant le Congrès américain à l'occasion de la publication du Rapport du General Accounting Office (GAO). Le GAO avait été chargé par le Congrès l'an dernier de mener une étude sur les méthodes de gestion de l'UNESCO. Le Rapport du GAO souligne que l'Organisation a réalisé d'importantes et positives réformes dans l'assainissement de ses méthodes de gestion, mais concluait que ces réformes avaient encore besoin d'être consolidées. Le gouvernement américain a conclu que le processus de réformes était bien amorcé, que des progrès notables avaient été accomplis, mais qu'il ne voyait pas pour le moment le besoin d'étudier la question de la réintégration des Etats-Unis dans les rangs de l'UNESCO.

Le Directeur,
Affaires des Nations Unies
et du Commonwealth


Philip MacKinnon

LA DÉCENTRALISATION A L'UNESCO

Le thème de la décentralisation est l'un des thèmes de discussion les plus souvent évoqués à l'UNESCO depuis quelques années. L'Étude approfondie sur la décentralisation, soumise par le Groupe de travail du Comité spécial sur la décentralisation institué par le Conseil exécutif, en avril 1991, a donné lieu à des échanges très francs entre le Secrétariat de l'UNESCO et les États membres. Rappelons que ce sont les pays en développement qui avaient eux-mêmes réclamé un effort de décentralisation de la part de l'UNESCO, au début des années 80. Le Conseil exécutif, cependant, souhaitait que le Directeur général n'accélère pas ce processus de décentralisation sans d'abord tenir compte de tous les tenants et les aboutissants, et particulièrement des coûts.

Le Directeur général a fait paraître en février 1992 des notes au sujet de la décentralisation. Ces notes sont conformes à l'esprit du rapport du groupe de travail du Comité spécial du Conseil exécutif. Elles ont pour objectif de rationaliser et d'uniformiser le travail des unités hors-siège déjà existantes et non d'en augmenter le nombre ou d'en accroître le personnel.

Le Canada a toujours fermement cru que les Commissions nationales devaient jouer un rôle-clé dans le processus de décentralisation de l'UNESCO, processus qui doit s'opérer par l'intermédiaire d'institutions déjà existantes plutôt que par la création de nouvelles institutions. L'UNESCO semble adopter également cette orientation, suivant ainsi le mouvement amorcé par une résolution adoptée par la Conférence générale lors de sa 26ème session (octobre 1991). Au cours des derniers mois, les organes décisionnels de l'UNESCO ont mis en relief les nouvelles dimensions des fonctions dévolues aux Commissions nationales et ont précisé un certain nombre de mesures visant à stimuler leur contribution aux travaux de l'Organisation.

LES CHAIRES UNESCO

Le système des chaires UNESCO poursuit deux objectifs: a) faciliter le transfert rapide de connaissances et des technologies de haut niveau par l'entremise d'universités et d'autres institutions d'enseignement supérieur; b) aider les pays en développement, notamment les moins avancés, à renforcer leur potentiel de ressources humaines et à réduire l'exode des cerveaux.

L'enseignement supérieur joue un rôle primordial dans le développement socio-économique des nations. A cet égard, le monde en développement a besoin de recevoir un soutien concret pour combler l'écart qui le sépare des pays industrialisés, plus particulièrement dans les domaines scientifiques et technologiques. C'est dans cet esprit que l'UNESCO a créé le système des chaires UNESCO, qui veut intensifier la collaboration au sein de la communauté universitaire internationale.

A l'occasion de sa visite au Canada, le Directeur général signera le lundi 21 septembre, à Québec, un protocole concernant la chaire UNESCO-Université Laval sur les dimensions socio-politiques du développement durable.

Form 075 G (5)
PROCÉDE **Plasbox**® PROCESS
MONTREAL - TORONTO

**PROGRAMME INTERNATIONAL POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION
(PIDC)**

Le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) a été créé par l'UNESCO au début des années 80 dans le but de développer les infra-structures de la communication des pays en développement. Le Canada a été le chef de file du développement du PIDC dès ses débuts, ayant été élu membre de son Conseil intergouvernemental pour deux mandats successifs (1980 et 1983) et ayant contribué par deux fois à son Fonds spécial. Pour le Canada, le PIDC était la meilleure réponse à la polémique soulevée dans le cadre du débat du Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC), qui a motivé en partie le retrait des États-Unis et du Royaume-Uni de l'Organisation.

Depuis 1987, le Canada ne participe ni aux activités, ni au financement du PIDC. Au cours des deux dernières années, le ministère des Communications du Canada a déployé des efforts afin de dégager un consensus chez les différents ministères impliqués et voir de quelle façon le Canada pourrait à nouveau jouer un rôle au sein du PIDC.

De 1980 à 1987, l'ACDI, par l'entremise de la Direction des programmes multilatéraux, a contribué au PIDC environ 100 000\$ par année, en sa qualité de membre du Conseil du PIDC. La décision canadienne de ne pas renouveler notre candidature au Conseil et une préoccupation croissante quant à la gestion du PIDC ont mené l'ACDI à mettre fin en 1987 à son soutien financier. Depuis, la position de l'ACDI à cet égard est demeurée inchangée.

Le Canada a cependant récemment contribué aux activités du PIDC, grâce au Programme d'assistance de la Commission canadienne pour l'UNESCO/ACDI, dans le cadre de deux projets qui ont bénéficié d'une contribution totale de \$59 650 de la Société Radio-Canada.

Form 675 G (5)
PROCÉDE **Plasdex**® PROCESS
MONTREAL - TORONTO

**CONFÉRENCE GÉNÉRALE DU CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSÉES
(ICOM 1992)**

Le Conseil international des musées (ICOM) tiendra sa XVIème Conférence générale à Québec du 19 au 26 septembre 1992. Le Conseil international des musées est une organisation à but non lucratif vouée à la promotion et au développement des musées. Fondé en 1946, l'ICOM est un réseau mondial de communication pour les professionnels des musées de toutes disciplines et de toutes spécialités. Le Conseil compte plus de 9 000 membres dans 120 pays, répartis en 82 comités nationaux et 23 comités internationaux. Le siège social de l'ICOM se trouve à la Maison de l'UNESCO, à Paris.

L'ICOM se réunit tous les trois ans en Conférence générale. C'est à l'initiative de ICOM Canada que la candidature de Québec a été retenue pour accueillir la XVIème Conférence générale de septembre 1992. Une société à but non lucratif, ICOM 1992, a été créée et ses objectifs sont notamment:

- a) d'organiser et de tenir la XVIème Conférence générale à Québec, en septembre 1992;
- b) de promouvoir les objectifs de l'ICOM et de l'UNESCO dans la réalisation de son mandat.

Le Directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor, présidera la séance inaugurale de la XVIème Conférence générale de l'ICOM, à Québec, le 19 septembre 1992. Le Directeur général sera à ce moment en visite officielle au Canada.

Form 875 G (S)
PROCÉDÉ **Passex**® - PROCESS
MONTREAL - TORONTO

LES RÉFORMES AU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNESCO

Madame Marie Bernard-Meunier, Ambassadeur et Délégué permanent du Canada auprès de l'UNESCO, préside depuis novembre 1991 cet organe de l'UNESCO, composé de 51 membres nommés à titre personnel. Au cours des prochains mois, cependant, le statut et le fonctionnement du Conseil exécutif seront modifiés de façon radicale, résultat des amendements constitutionnels adoptés de la 26ème session de la Conférence générale. Les principales modifications se définissent comme suit:

1. A partir de 1993, ce sont des États, et non des individus, qui seront élus et siégeront au Conseil exécutif;
2. Un comité d'experts en matière financière et administrative a été constitué lors de la dernière session du Conseil exécutif en mai dernier. Monsieur Shahid Minto, Vérificateur général adjoint, représente le Canada au sein de ce comité;
3. Un forum ad hoc de réflexion a également été mis en place, en raison notamment de la crainte de certains États membres de voir s'appauvrir la fonction intellectuelle du Conseil exécutif suite à l'adoption de l'amendement selon lequel, dorénavant, ce sont des États et non des personnes qui siégeront au Conseil exécutif. Ce Forum sera interdisciplinaire et placé sous l'autorité du Conseil exécutif.

FORM 075.G (S)
PROCÉDE *Plassoir*® PROCESS
MONTREAL - TORONTO

COMMISSION MONDIALE SUR LA CULTURE
ET LE DÉVELOPPEMENT

La Commission mondiale sur la culture et le développement, constituée par l'UNESCO, sera responsable de la préparation un rapport sur la façon la plus concluante d'intégrer des considérations culturelles dans le processus mondial de développement social et économique.

L'échec de nombreux projets de développement au cours des trente dernières années est de plus en plus imputé aux stratégies qui n'ont pas pris en considération les valeurs et les attitudes des populations visées par ces projets.

Totalement indépendante, la Commission tiendra pendant trois ans des séances de consultation publique dans différents points du globe et rédigera un rapport de politique générale qui pourra aider ceux et celles qui mettent en oeuvre les politiques de développement, y compris au sein de l'ONU et des banques multilatérales.

Perez de Cuellar, ex-Secrétaire général des Nations Unies, a accepté de présider la Commission. La Commission est également composée de douze membres, personnalités éminentes et respectées, et d'un secrétariat. Elle a commencé ses travaux en 1992.

Form 675 G (S)
PROCÉDÉ *Pissoux*® PROCESS
MONTREAL - TORONTO

Multilateral Branch
CIDA
February 1992

NOTE ON THE NEW AGENCY SUPPORT COSTS ARRANGEMENTS

For the past two decades, the United Nations has implemented its development projects under the so-called "trilateral arrangement". The three parties were the developing country concerned, the UNDP, and one of the UN specialized agencies which would implement the project. The country concerned and the UNDP would jointly plan how the available aid funds were to be spent, and once it was decided to allocate a certain part of the budget to a specific sector, such as education, the relevant UN specialized agency, such as UNESCO, would be requested to implement the projects.

It has been recognized from the outset that specialized agencies have two major types of responsibilities. One is the "normative" work of the organization, such as collecting world wide statistics, and setting global standards or "norms". UNESCO, for example, has declared certain historic sites all over the world to be part of mankind's universal heritage. This is a normative activity. The other type of responsibility is to implement development projects, and these types of activities are also known as "operational activities". The line between normative activities and operational activities is not always clear, and there is a considerable grey area where activities are both normative and operational.

The original understanding was that Specialized Agencies should use their assessed contributions for the normative activities, and that the money they received from the UNDP through the tri-lateral arrangement was for operational activities.

The support cost issue concerns the overhead costs of the operational activities. It has always been agreed that the Specialized Agencies should pay some of these overhead costs themselves using part of their assessed contributions, since there usually is an overlap between project work and the normative activities which are their core mandate. The agreement was (and is) that the overhead costs should be shared between the UNDP and the specialized agency. Until January 1, 1992 this sharing was done through a very simple formula, the UNDP paid 13 % of the project budget to the specialized agency. Specialized agencies would typically have overhead costs of 25 % to 40 %, and the remaining overhead costs would be paid by the agency itself.

Multilateral Branch
CIDA
February 1992

During the past decade, it has become apparent that the old support costs arrangements provided the wrong incentives for the Specialized Agencies. It encouraged them to plan and implement as many projects as they could, since they were getting paid 13 % for each project. The normative activities of the organization often suffered, and there were problems with the technical quality of some of the projects, because some specialized agencies over-extended themselves. Specialized agency departments concerned with projects would lose sight of the fact the the organization had to pay some of the overhead costs itself, and was basically losing money on each project it implemented.

The new arrangement which came into force in 1992 is intended to put in place an appropriate incentive structure. The original 13 % overhead has been increased to 14 % and divided into three categories, 10 % for project administration, 2 % for technical support of projects, and 2 % for policy advice and other normative activities. The new arrangement is still one of cost sharing, and is not intended to cover all the overhead costs of the specialized agencies. It is hoped that the 2 % for normative activities will be an incentive for specialized agencies to restore the balance between their normative activities and project activities. It is hoped that the 2 % for technical support will be an incentive for specialized agencies to maintain a high technical quality for projects. It is hoped that by paying only 10% of project administration costs, the pressure will be reduced to do more projects beyond a level where quality can be maintained.

The new arrangements also make it easier for developing countries to play an increasing role in implementing their own projects. This is known as "national execution". Under the new arrangements, it will be easier for a Specialized Agency to use the 2 % allocation to give only technical support to a project which is largely implemented by the country itself. It is also easier for a Specialized Agency to use part of the 10 % to administer only that part of a project which a developing country may not be able to do itself, for example, placing trainees in foreign universities, or purchasing some types of specialized equipment. The underlying philosophy is that developing countries should gradually strengthen their capacity to implement projects themselves, and in the long run the specialized agencies should concentrate more and more on their normative rôle.

Form 875 G (5)
PROCEDE **Plasdex**® PROCESS
MONTREAL - TORONTO

RÉÉLECTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNESCO

Pour le moment, tous prennent pour acquis que Federico Mayor sera candidat et aucun groupe régional n'a même laissé entendre qu'il songeait à présenter une autre candidature.

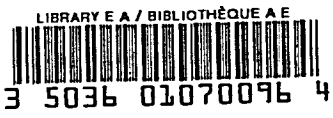
Les principaux appuis de Mayor viennent d'Europe et d'Amérique latine. Les Asiatiques ont toujours été assez critiques à l'endroit de Mayor, mais rien ne nous autorise actuellement à penser qu'une candidature alternative est en préparation.

La réélection de Mayor est un peu perçue comme une fatalité. Ses faiblesses sont connues depuis le début de son mandat: il ne s'intéresse pas à la gestion de l'Organisation, son approche est basée essentiellement sur les relations publiques et il trouve plus important de répondre aux exigences de l'actualité telles qu'il les perçoit et aux exigences de certains États membres ou de certains groupes telles qu'elles peuvent être reflétées dans le programme et le budget de l'Organisation.

D'autre part, il a réussi à régler quelques problèmes politiques importants hérités de son prédécesseur, il a effectivement réussi à changer l'image de l'UNESCO et il a restauré une bonne coopération inter agences.

On pourrait reprocher à M. Mayor de minimiser la crise financière qui secoue l'Organisation. Le Directeur général n'a pas adopté une attitude suffisamment responsable face à cette crise bien réelle, se montrant notamment peu enclin à accepter la réalité de cette crise financière et peu enclin à adopter des mesures sévères pour faire face à cette dernière.

Dans le cas du paiement ou du non paiement des contributions, par exemple, M. Mayor a pour principe de dire qu'il doit prendre pour acquis que les contributions retardataires seront versées et qu'il ne peut fonctionner à partir de l'hypothèse du non paiement des contributions. Ce souci de l'adoption de mesures d'austérité appropriées dans le but d'assainir la situation financière de l'UNESCO pourrait être un facteur important dans la décision du Canada d'appuyer la réélection de Monsieur Mayor.



DOCS
CA1 EA511 92028 FRE
Visite au Canada de M. Federico
Mayor, Directeur general de
l'Organisation des Nations unies
pour l'education, la science et
56039346

